CONSEIL MUNICIPAL

Liste des Délibérations - 16 septembre 2024

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Béatrice GAYVRAMA, Sophie RABORY, **Adjoints.** Raymond BLOUET, **Conseiller municipal délégué.** Annick VIVIEN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON.
ABSENTS EXCUSÉS ET PROCURATIONS : Nicolas AUBIN, Mathieu LEVILLAIN à Pierre PIRON, Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Mylène MENARD à Annick VIVIEN, Melynda HASSOUNA, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.
SECRETAIRE DE SEANCE : Elisabeth ABADIE.

À défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité

PV des 10 juin et 2 juillet 2024

Le procès-verbal des délibérations de ces séances arrêté.

ASSAINISSEMENT : PARTICIPATION

Intervention de Monsieur DIETRICH, « Chef de projet assainissement » de Montfort Communauté.
La loi NOTRe (2015) puis la loi du 3 août 2018 ont rendu obligatoire le transfert de la compétence assainissement collectif et non collectif aux communautés de communes au plus tard le 1er janvier 2026.
Les élus de Montfort Communauté ont choisi d'anticiper d'une année le transfert obligatoire de la compétence, et ont engagé plusieurs missions pour le compte des communes (montant total de 488 298,80 € TTC subventionné à hauteur de 233 679,40 €). Le solde est refacturé aux communes ; soit 49 616,33 € pour BEDEE.
Les débats ont porté sur :

- les travaux à réaliser sur les infrastructures d'assainissement envisagés sur 10 ans ; objectif dont l'atteinte n'est pas certaine
- le financement de ces travaux par la tarification sur l'usager, sans intention de Montfort Communauté de recourir à l'emprunt, à ce stade,
- le lissage progressif des tarifs d'assainissement et son impact raisonnable pour les usagers de la commune,
- la fixation d'un nouveau montant de PFAC à compter de 2025 qui, selon la projection envisagée, constituerait une augmentation conséquente pour les usagers de la commune,
- le titulaire des pouvoirs de police en la matière.

Le conseil municipal valide cette participation à imputer au budget annexe assainissement 2024.

COMPETENCE ASSAINISSEMENT : TRANSFERT

Par délibération du 11 juillet 2024, le conseil communautaire a approuvé la prise de la compétence assainissement (collectif et non collectif) par Montfort Communauté au 1er janvier 2025 et la modification statutaire.
Le conseil municipal, qui dispose de 3 mois pour se prononcer, émet un avis favorable, à ce transfert de compétence.

RAPPORT d'ACTIVITÉS : INFORMATION

Le conseil municipal prend connaissance du rapport 2023 du service de l'assainissement collectif délégué à SAUR.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN : PERIMETRE

Suite à l'annulation du PLUi, le document d'urbanisme applicable redevient celui qui était en vigueur en 2021 dans chaque commune.
A Bédée, le périmètre du DPU couvrait toutes les zones urbanisables et devait être réduit aux seuls secteurs à enjeu pour la commune. Le conseil municipal sollicite de Montfort Communauté la réduction du périmètre aux secteurs UCa et UCb du centre bourg et aux zones 2 du PLU (agglomération et Gouzet).
Cette demande vaut accord de la commune.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN : DIA

Renonciations à exercer le DPU au 21 rue de Dinan, 17 rue de la Rance, 3 rue de l'Aven avec autorisation de revente, 3 Place de l'Eglise, 7 Bld Pasteur, 7 Bld du Pont aux Chèvres.

REVENTE du lot 507

Avis favorable du conseil municipal à la revente avant l'expiration du délai de 3 ans, fixé au cahier des charges.

FONDS DE MOBILITE - BOX-VELOS

En octobre, un box à vélos de 6 places sera installé à la Bastille, près du parking de covoiturage. Le modèle retenu a fait l'objet d'un groupement d'achat sur le territoire (coût de 13 959 € HT).
Pour cet achat, le conseil municipal sollicite de Montfort Communauté le reliquat du fonds de mobilité de 4 437,38 €.

MODIFICATIONS D'EMPLOIS

Le conseil municipal modifie 4 emplois de la catégorie C, liés à la valorisation de parcours professionnels (2 avancements de grade avec examen professionnel, un avancement de grade à l'ancienneté, et une promotion interne au grade d'Agent de maitrise).

RAPPORT d'ACTIVITÉ 2023 DU PAYS DE BROCELIANDE : INFORMATION

RAPPORT d'ACTIVITÉ du SDE : INFORMATION

ETUDE DETAILLEE DU SDE : Participation de 9 366 € au coût d'extension du réseau électrique à la Bastille (15 611 €).

INFORMATIONS DIVERSES.

- Piste cyclable à haut niveau de service du Département d'I&V ; réunion publique de concertation le 8 octobre,
- Assistance juridique pour le dossier de Blavon,
- Prise en charge de travaux d'amélioration de la défense incendie dans le cadre d'une intervention sur le réseau d'eau par CEBR (secteur de ,
- Signalement à la copropriété du Prieuré d'obstructions de graisses dans le réseau d'eaux usées,
- Rentrée scolaire : effectifs, travaux de reprise à l'école maternelle après une expertise judiciaire,
- Retour sur les animations des Bédiévales,
- Très bons retours du Comice agricole à La Nouaye ; réussite et vidéo à projeter au conseil lors d'une prochaine séance,
- Forum des associations à la salle polyvalente le 6 septembre.
- **Agenda :**
- Clean Up Day le 21 septembre ; rdv à 9h20 sur le marché,
- Octobre Rose ; marche le 5 octobre (2 circuits de 4 ou 8 km),
- Date du téléthon fixée avec Pleumeleuc aux 29 et 30 novembre,
- Dates des prochaines séances du conseil municipal.

Séance levée à 22h40